FINANCE MINISTERS' MEFTING **REUNION DES MINISTRES DES FINANCES**





Le 20 juin 2016 Vancouver

Les ministres des Finances du Canada conviennent en principe de procéder à une bonification du Régime de pensions du Canada (RPC) comportant les éléments suivants :

- Le niveau de remplacement du revenu sera augmenté pour passer au tiers du revenu.
- La limite supérieure des gains ciblée sera de 82 700 \$ au moment de la mise en œuvre complète, en 2025.
- À partir du 1^{er} janvier 2019, il y aura une période de mise en œuvre progressive de sept ans, comportant:
 - o une période de mise en œuvre progressive sur cinq ans du taux de cotisation s'appliquant en deçà du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP);
 - o suivie d'une période de mise en œuvre progressive sur deux ans de la limite supérieure des gains convenue.
- Une augmentation de la Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT) destinée à venir en aide aux travailleurs à faible revenu.
- La déductibilité d'impôt de la partie bonifiée des cotisations au RPC.

Signé par les gérants du Régime :

Cathy Bennett

Terre-Neuve-et-Labrador

Randy Delorey

Nouvelle-Écosse

Charles Sou

Ontario

Joe Ceci

Alberta

Allen Roach

Île-du-Prince-Édouard

Cathy Rogers

Nouveau-Brunswi

Kevin Dohert

Saskatchewan

Michael de Jong

Colombie-Britannique

Bill Morneau

Canada

FINANCE MINISTERS' MEETING RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES



Le 20 juin 2016 Vancouver

Le gouvernement du Québec s'est exprimé en faveur d'une bonification modeste, ciblée et graduelle du Régime de pensions du Canada.

À cet égard, le Québec a présenté une proposition de bonification du RPC qui protège le pouvoir d'achat des faibles revenus, contribue à accroître les revenus de retraite des travailleurs qui font face à une épargne insuffisante tout en favorisant l'épargne volontaire, notamment avec la mise en œuvre des Régimes volontaires d'épargne retraite.

Pour la suite, le Québec entend soumettre sa proposition à sa population lors des prochaines consultations sur le Régime des rentes du Québec.

Carlos Leitão

Québec